

ANNEXE 3, AVIS DE MARCHÉ - SECTEURS SPÉCIAUX

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSE(S) ET POINT(S) DE CONTACT

Nom officiel : Société wallonne des Aéroports		
Adresse postale : Chaussée de Liège, 624		
Localité/Ville : Jambes	Code postal : 5100	Pays : Belgique
Point(s) de contact : A l'attention de : SOWAER		Téléphone : +32 81328950
Courrier électronique (e-mail) : info@sowaer.be		Fax : +32 81313504
Adresse(s) Internet (le cas échéant) : Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL) : Adresse du profil d'acheteur (URL) : www.sowaer.be		

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :		
Nom officiel : Société wallonne des Aéroports		
Adresse postale : Chaussée de Liège, 624		
Localité/Ville : Jambes	Code postal : 5100	Pays : Belgique
Point(s) de contact : Denis VAN DER HEYDEN, Directeur technique ou Alain MARTIN, Chef de projet A l'attention de : SOWAER		Téléphone : +32 81328954
Courrier électronique (e-mail) : fbr@sowaer.be		Fax : +32 81313504
Adresse internet (URL) :		
Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus :		
Point(s) de contact susmentionné(s)		
Adresse auprès de laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :		
Point(s) de contact susmentionné(s)		

I.3) Activité ou activités principale(s) de l'entité contractante	
	Activités aéroportuaires

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur APPEL A CANDIDATURES - Aéroport de Liège-Bierset - Désignation d'un bureau d'études en techniques spéciales pour la rénovation des installations électriques et HVAC de la Tour de contrôle
II.1.2) Type de marché et lieu de prestation de services
Catégorie de services : 12 (Services d'architecture; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère; services d'essais et d'analyses techniques)
Lieu principal de prestation : Aéroport de Liège-Bierset Commune fusionnée : 62118 : GRACE-HOLLOGNE Province : Liège Code NUTS : BE33 (Prov. Liège)
II.1.3) L'avis implique Un marché public

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

Le présent marché public de service vise la désignation d'un bureau d'études en techniques spéciales pour la rénovation des installations techniques de la tour de contrôle.

Les principales techniques à étudier sont l'électricité et le HVAC. Cependant, la mission tiendra compte aussi des autres aspects techniques dans la globalité du bâtiment : sanitaire, détection et extinction incendie, data,..

Le marché est scindé en deux parties :

- Partie I - architecture électrique et audit technique des installations.

Dans cette partie, le bureau d'études réalisera les bilans de puissance électrique et thermique de la tour. Le B.E. étudiera l'installation existante et déterminera les puissances disponibles.

Sur des bases des principes à convenir avec Belgocontrol, le B.E. réalisera l'architecture électrique de la tour de contrôle, en vue de sécuriser et de fiabiliser les alimentations électriques des équipements, pour garantir la sécurité aérienne en toutes circonstances.

Le B.E. proposera aussi l'architecture HVAC de la tour de contrôle, en vue de sécuriser et de fiabiliser les alimentations électriques des équipements.

Sur base des propositions techniques approuvées par le pouvoir adjudicataire, le B.E. réalisera un dossier récapitulatif des problèmes et des solutions envisagées avec l'estimation des coûts et de l'urgence des différents travaux à réaliser.

- Partie II - mission classique d'auteurs de projet

Sur base du dossier remis en fin de première partie, la Sowaer confiera au B.E. les missions classiques d'auteurs de projet pour la rédaction des cahiers de charges et le suivi des travaux.

Les travaux seront réalisés en lots séparés (électricité, HVAC, sanitaire,..). La Sowaer se réserve aussi le droit de scinder un lot en plusieurs marchés différents. Les honoraires B.E. seront calculés individuellement par marché de travaux.

La Sowaer attire l'attention que la localisation des travaux dans les locaux opérationnels (24h/24) nécessitera des prestations d'études (repérages,..) et de suivi des travaux (phase critique,..) en dehors des heures d'ouverture traditionnelles de bureau (nuits ou week-end).

La Sowaer se réserve le droit de retirer une phase entière ou une partie de phase du présent marché et de confier cette mission à un autre bureau d'études, sans que l'adjudicataire (bureau d'études) ne puisse réclamer d'indemnité quelconque.

La présente mission comprend aussi les missions coordinateur-projet et coordinateur-réalisation telles que définies dans l'Arrêté Royal du 25 janvier 2001 et ses arrêtés modificatifs, concernant la sécurité sur les chantiers temporaires ou mobiles.

La présente mission comprend aussi pour la deuxième partie, une mission de planification et de coordination des études des entreprises et du suivi des travaux qui seront réalisés en plusieurs lots avec une présence bi-mensuelle aux réunions lors de la phase d'étude et lors de l'exécution des travaux.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**Objet principal**

Descripteur principal : 71335000 (Études techniques)

Descripteur supplémentaire (*le cas échéant*) :

Objet(s) supplémentaire(s)**II.1.8) Division en lots : Non****II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Non****II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ****II.2.1) Quantité ou étendue globale (*y compris, le cas échéant, tous les lots et toutes les options*) :**

II.2.2) Options (*le cas échéant*) :

S'il est connu, calendrier prévisionnel de l'exercice de ces options :

Nombre de reconductions éventuelles (*le cas échéant*) :

S'il est connu, dans le cas de marchés de travaux, de fournitures ou de services à caractère renouvelable, calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs :

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION

Durée :

Date prévisionnelle :

Fourchette de montant :Néant

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

<p>III.1.1) Cautionnement et garanties exigés (<i>le cas échéant</i>) : Un cautionnement est exigé. Son montant est fixé forfaitairement à 10 000 Euros (dix mille euros).</p>
<p>III.1.2) Principales conditions financières et dispositions en matière de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :</p>
<p>III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché (<i>le cas échéant</i>) :</p>
<p>III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières (<i>le cas échéant</i>) : Non</p>

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

<p>III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession</p>
<p>Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Simplification administrative : Déclaration sur l'honneur implicite « par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 69 de l'arrêté royal du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics ».</p> <p>Le pouvoir adjudicateur vérifiera, via l'application digiflow, si le soumissionnaire est :</p> <p>a) En règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale (s'il est belge : attestation ONSS selon article 90 §3 AR, s'il est étranger : attestation équivalente selon article 90 §4)</p> <p>b) En règle avec ses obligations relatives au paiement des impôts et taxes .L'attestation (modèle 276C2 pour les soumissionnaires belges ou équivalente pour les étrangers) doit être datée de moins de trois mois à compter de la date de dépôt de l'offre.</p> <p>Le soumissionnaire peut joindre à son offre les preuves visées ci-dessus. En cas de société momentanée, la vérification s'effectuera pour tous les associés.</p>
<p>III.2.2) Capacité économique et financière</p>
<p>Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Le soumissionnaire doit joindre à son offre la preuve (extrait de bilan ou déclaration sur l'honneur) que ses chiffres d'affaires de l'année 2007 et de l'année 2008 ont été supérieurs à 500.000 EUR.</p>

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Pour vérifier la capacité technique, le soumissionnaire devra répondre aux critères de sélection technique suivants et il joindra à son offre les documents permettant au pouvoir adjudicateur d'en vérifier la conformité :

a. Le soumissionnaire devra avoir une expérience dans le domaine de les études et la conception de l'architecture électrique pour des installations demandant un degré sécurité et de fiabilité équivalent aux installations d'une tour de contrôle d'un aéroport avec les équipements suivants : no-break, groupe de secours, doublage des circuits, et ce, en Belgique ou à l'étranger.

Pour ce faire, le soumissionnaire joindra :

- Trois (3) références pour des missions d'études en architecture électrique et de suivi de travaux en électricité pour des installations comprenant de la HT, BT, secours, no-break,... pour un montant de travaux supérieur à 200 000 EUR, durant les dix dernières années.

- Pour chaque référence, le soumissionnaire joindra une note descriptive de +/- 5 pages manuscrites hors schéma, du projet concerné en expliquant : le contexte de départ, le besoin, la technique employée pour répondre au besoin avec schéma de base et calcul du taux de fiabilité atteint, le type d'exécution retenu (lots, phasage,...) et le planning d'exécution.

b. Le soumissionnaire devra avoir une expérience dans le domaine de les études et la rénovation des équipements HVAC pour des installations devant permettre la continuité du « process » présent dans les locaux à équiper et ce en Belgique ou à l'étranger.

Pour ce faire, le soumissionnaire joindra :

- Trois (3) références pour des missions d'études de rénovation d'installation HVAC en milieu industriel pour un montant de travaux supérieur à 200 000 EUR, durant les dix dernières années.

c. Le soumissionnaire devra avoir dans son équipe un coordinateur de sécurité et de santé avec une expérience probante dans des travaux de techniques spéciales, électricité et HVAC.

Pour ce faire, le soumissionnaire joindra :

- le curriculum-vitae du coordinateur sécurité avec une liste moins dix (10) références en équipements techniques probants

- la preuve de souscription de l'assurance du coordinateur sécurité

- la copie du diplôme du coordinateur sécurité qui sera amené à suivre le projet

d. Le soumissionnaire devra avoir dans son équipe un planificateur/coordinateur des études pour la phase 2 avec une expérience probante dans des travaux de techniques spéciales-électricité et HVAC.

Pour ce faire, le soumissionnaire joindra :

- le curriculum-vitae du planificateur qui sera amené à suivre le projet ainsi que la liste d'au moins dix (10) références en planification de chantier avec présence importante de techniques spéciales (hôpitaux, usines pharmaceutiques, centres informatiques,...).

Remarque importante :

Pour chaque référence demandée ci-dessus, le pouvoir adjudicataire souhaite recevoir les informations suivantes : une attestation de bonne exécution signée par le maître de l'ouvrage et une fiche descriptive du projet qui définit le projet, les intervenants avec leurs coordonnées, la mission précise exercée, le montant du projet et le montant des honoraires perçus pour la mission. Concernant les références ou les attestations de bonne exécution demandées ci-dessus, lorsque le pouvoir adjudicateur demande au soumissionnaire de fournir le nombre d'attestation demandé égal à X, le pouvoir adjudicateur analysera au maximum X+2 (= réserve) attestations.

Si un soumissionnaire remet une quantité plus importante d'attestations que X+2, le pouvoir adjudicateur prendra en considération seulement (X+2) premières attestations pour la vérification de la conformité de la candidature, au risque de déclarer l'offre non conforme le cas échéant.

III.2.4) Marchés réservés (*le cas échéant*) : Non

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES**III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière: Non**

Dans l'affirmative, référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Non

SECTION IV : PROCÉDURE**IV.1) TYPE DE PROCÉDURE**

IV.1.1) Type de procédure
Négociée
IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution	
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction : des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif	
Critères	Pondération
IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée : Non	
Dans l'affirmative, renseignements complémentaires sur l'enchère électronique (<i>le cas échéant</i>) :	

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur (<i>le cas échéant</i>) :
Numéro du Cahier Spécial des Charges (CSC) : SOWAER/ET/LG/171/2010
IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif
Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 31/03/2010 11:00
Documents payants : Non
IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation
07/04/2010 11:00
IV.3.5) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation
fr